

Au hasard des brocantes, des enchères, et des ventes de cartes postales, des Valentonnais d'aujourd'hui ont trouvé non seulement des images très anciennes de leur commune mais aussi des courriers envoyés par des soldats à leurs familles. Ces soldats s'étaient retrouvés à un moment donné de la guerre en stationnement à Valenton. Si toutes les jeunes recrues (18-34 ans) n'avaient pas quitté le front en dehors de quelques permissions, les plus âgés étaient censés stationner à l'arrière même s'ils n'y restaient pas très longtemps. Car très vite, ils se retrouvaient engagés dans la bataille, ou bien participaient indirectement aux combats. Lorsqu'ils n'étaient pas sur le front, soit ils faisaient partie des troupes employées à creuser des tranchées pour améliorer la défense du camp retranché de Paris, soit ils assuraient la garde des forts (ici Limeil et Villeneuve-Saint-Georges) soit ils étaient en détachement ou bien affectés au service de place.

Ces soldats cantonnaient à Valenton et étaient logés chez l'habitant ; la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires, modifiée le 23 juillet 1912, prévoyait que, lorsque les bâtiments militaires destinés au logement des troupes manquaient, les municipalités devaient recenser tous les logements, établissements et écuries que les habitants pouvaient fournir. C'est ainsi que le 7 avril 1916 un courrier adressé par la sous-intendance militaire de Paris au maire de Valenton attire son attention sur le fait qu'il était tenu d'envoyer tous les mois un état récapitulatif du logement et du cantonnement effectués à Valenton et un état des ressources en bâtiment publics de la commune. On trouve une trace de quelques-uns de ces états dans les archives pour les années 1917, 1918 et 1919¹. Ainsi on voit qu'au mois de janvier 1917, la maison Baudouin avait permis le cantonnement de 65 hommes dans l'impasse Guérin et que l'indemnité qui lui avait été allouée était de 62 francs 80 centimes. En mai 1919, une liste rend compte du nombre de familles valentonnaises qui durent par voie de réquisition héberger officiers, hommes de troupe et chevaux. Parmi les 61 noms de Valentonnais inscrits pour être dédommagés, on retrouve aussi bien les propriétaires de fermes comme les Foucher, les Richebois que des familles évoquées à travers l'histoire de leurs soldats (Dyon, Point, Poirier, Gouré). Chaque foyer avait accueilli entre un et trois hommes de troupe, parfois un officier et de trois à douze chevaux suivant les possibilités. Le décompte portait sur les nuitées ; à la différence des officiers, pour les brigadiers, caporaux et soldats, le nombre de nuits porté sur les états d'effectifs devait être réduit de moitié, le décret du 2 août 1877 n'exigeant qu'un seul lit pour deux brigadiers ou caporaux ou pour deux soldats. Il semble qu'un des derniers régiments stationnés à Valenton fut le 3^e escadron du 9^e régiment de dragons

Vraisemblablement des centaines de soldats cantonnèrent à Valenton pendant la guerre. Selon nos sources leur présence est attestée à partir de 1916. C'est du moins à partir de cette date que l'on trouve des cartes postales envoyées de Valenton.

Le contenu des missives était parfois bref comme celle-ci :

*Vaillant 83 Artillerie lourde
Détachement de Valenton
En détachement à Valenton, je t'envoie une cordiale poignée de mains
André
Adressé à M. Marcel Joublin 10 rue de Chevreul Paris XIe*

¹ Archives départementales, EDépôt Valenton 2 H2 Réquisitions militaires (1910-1920)

La carte pouvait être écrite sur le recto :



Le Paillès : « 10 mars 1917, Tu verras dans cette rue les voitures que nous conduisons, la miennne est plus en arrière et ne se voit pas. Gros baisers » Signé Maurice. Collection Aveneau.

Mais d'autres prenaient le temps de l'écriture et s'exprimaient plus longuement.

Lundi 21 mai 1917

Chère maman et cher petit Robert

Voici ce qu'il se passe. Nous avons des officiers blessés revenant du front et inaptes, le nôtre n'a qu'un poumon, enfin ils ont l'air très gentils ; ça fait que nous sommes affectés **au service de place** comme je vous le disais hier. Nous restons ici encore deux ou trois jours et après nous partirons aux environs de Paris ou à Paris même. L'on n'en sait rien. En tous cas nous serons plus tranquilles et ce sera moins dur. L'on parle d'aller du côté de Versailles mais enfin l'on ne sait rien du tout. Vous pouvez toujours m'écrire. En attendant je vais bien et pense que vous allez bien.

Je vous embrasse de tout cœur tous les deux.

Signé A. Aubry



Collection Aveneau

Sans doute le soldat Aubry faisait-il partie d'un régiment d'infanterie territoriale : parfois ces régiments vont en première ligne, parfois ils sont affectés au **service de place** ce qui signifie qu'ils sont à la disposition d'un officier ou affecté aux tâches suivantes : transport de matériel, garde des dépôts de vivres ou de munitions, inhumation des morts, garde des prisonniers ou restauration des boyaux.

D'aucuns écrivaient à leur fiancée, sœur, mère ou amie.

Valenton le 23 mai 1917,

Chère Angèle,

*Je viens par cette carte vous porter mes meilleurs souhaits de bonne santé et mes meilleurs vœux de bonheur à l'occasion de la Sainte Angèle. Et aussi une bonne santé pour toute votre famille. Nous sommes tenus ici comme de vulgaires bleus. On nous fait faire du service pour prendre le **service des places** dans les **camps d'aviation** à partir du 1er juin. Poignée de main à Eugène, un baiser à Pierrot et à grand-mère et un gros bécot pour vous.*

Très tôt l'armée a discerné tout l'intérêt que l'aéroplane pourrait apporter sur un champ de bataille. Toutefois l'avion n'a eu guère de rôle offensif au début de la guerre. Les missions de bombardement étaient plutôt confiées aux dirigeables des compagnies d'aérostiers. L'armée cantonnait l'aviation à des opérations de reconnaissance et d'observation pour régler les tirs d'artillerie. L'organisation de la *chasse* s'est avérée plus lente et la faveur alla plutôt aux avions de bombardement. C'est la bataille de Verdun qui marqua une étape décisive dans la réorganisation de l'aviation (bombardement, reconnaissance, réglage de tir, chasse).

Ma chère Jeanne

J'ai reçu avec plaisir un petit mot de vous, aussi je pense que vous avez beaucoup de travail. C'est tout à fait une autre vie pour vous. Je pense souvent à vous ma pauvre Jeanne. Comment va votre mère ? J'espère que vous avez toujours de bonnes nouvelles de votre beau-frère. J'ai eu des nouvelles de ma mère que cette maudite guerre ne rajeunit pas. Je me demande souvent si je la reverrai un jour. Que c'est triste tout ça lorsque l'on pense à tout. Nous devrions partir samedi ou lundi de Valenton mais il y a la rougeole et la scarlatine, alors la partie est remise. Au revoir ma petite Jeanne et bons baisers.

Collection



Collection Aveneau

Certains s'adressaient à leurs anciens collègues :

Valenton le 10 février 1917

Bien cher camarade

*Deux mots pour te faire savoir de mes nouvelles qui sont toujours très bonnes pour le moment et je souhaite que ma carte vous trouve tous les deux en parfaite santé. Je suis rentré à bon port. Ma permission m'a donné un peu le cafard. Enfin il ne faut pas se faire de la bile. Voilà bientôt la fin de la guerre pour rentrer dans son logement avec une petite femme pour faire la soupe. Enfin mon cher camarade, reçois de ton ami Doudet les meilleures amitiés pour la vie. Bien le bonjour à tous les collègues du groupe, votre ami Doudet, soldat de la **1ère section du chemin de fer de campagne** 1e subdivision à Valenton (Seine-et-Oise).*

Collection Aveneau



Comme on aimerait pour le soldat Doudet que ce fut au moment où il écrit, « la fin de la guerre ». Il lui aura fallu patienter pendant près de 18 mois ! L'auteur de la carte postale était un cheminot qui comme tous ceux qui avaient plus de six ans d'ancienneté pouvait être mobilisés dans une section de chemin de fer de campagne pour l'exploitation ou l'entretien des voies... Il le fut dans la subdivision de Valentigney. Il semble que les collègues à qui il s'adressait fassent partie des cheminots qui avaient été mobilisés à leur poste dans le cadre d'une affectation spéciale.

Le hasard nous a mis en présence du même soldat à travers deux cartes postales issues de deux collections complètement indépendantes. Pour l'une la datation est lisible : 18 décembre 1918, pour l'autre le cachet est indéchiffrable. Le soldat Liagre était stationné à Valentigney.



Collection Aveneau

Chers Monsieur et Madame Laplace,
 Je vous informe que le 1^{er} régiment d'infanterie territoriale vient d'être retiré du front et que pour le moment nous sommes stationnés à Valenton (Seine-et-Oise) à 15 kms de la Capitale. J'espère que la présente vous trouvera ainsi que vos fils en bonne santé et dans cet espoir je termine en vous assurant de l'inaltérable souvenir de U. L.

CARTE POSTALE

Correspondance

Je vous salue enfin affectés à l'arrière et de plus au camp retranché de Paris. A la hâte je vous informe que nous venons d'arriver au fort de Limeil, près Valentigney après 3 jours de voyage dans des conditions très malheureuses. Je vous écrirai sous peu plus longuement car je suis en train de courir pour mes fonctions de vaguesmestre du bataillon. Bons baisers U Liagre

Adresse

Messieurs Liagre et Uys,
14, Rue des Petits Carreaux
à Paris



Collection Sauer



Nous sommes enfin affectés à l'arrière et de plus au **camp retranché de Paris**. A la hâte je vous informe que nous venons d'arriver au fort de Limeil, près de Valentigney après trois jours de voyage dans des conditions très malheureuses. Je vous écrirai sous peu plus longuement car je suis en train de courir pour mes fonctions de vaguesmestre du bataillon. Bons baisers. U Liagre.

Cette deuxième carte fut écrite le 18 décembre 1918. Ceux qui n'étaient affectés dans le Génie pouvaient se retrouver à l'arrière comme le soldat Liagre. La fonction de vaguemestre qu'il cherchait à exercer était celle d'un militaire chargé de la distribution du courrier.

En guise de conclusion : ces deux cartes postales représentant le même évènement :



Monument aux Morts Poilus fait par L. Marchais

recto

Photo du Monument de Valenton érigé sur une place publique. Cette photo est trop noire mais je n'ai plus que celle-ci.

Valenton, Seine-et-Oise à 18 kilomètres de Notre Dame, centre de Paris, gares desservant Valenton : grande ceinture, gare de Valenton ; ligne PLM, gare de Villeneuve-Saint-Georges, ligne de Vincennes Est, gare de Limeil.

Braves Poilus inscrits sur la pyramide du monument, 41, plus trois morts des suites de cette terrible guerre, soit ensemble 44 sur environ 1000 habitants avant cette guerre plus d'un mort par 25 habitants ce qui est à peu près la proportion dans toute la France à quelques choses près sans compter la proportion des mutilés et ceux qui succomberont encore des suites des gaz asphyxiants.

Mes bons souvenirs et souhaits de bonne santé.

verso

Carte non datée mais identifiant le constructeur du Monument aux Morts, Léon Marchais, entrepreneur de maçonnerie à Valenton. Une petite croix permet de l'identifier sur l'image. Collection Aveneau.



Carte non datée et non écrite. Collection Aveneau

La population locale jouait un rôle important dans l'édification des monuments aux morts et dans les cérémonies destinées à célébrer les héros de la « petite patrie » dont ils étaient originaires². Les monuments étaient offerts aux morts par ceux qu'ils avaient sauvés, ils étaient un témoignage de reconnaissance et se voulaient des tombes symboliques. Les emplacements dans chaque commune étaient implantés dans un espace public (sur une place, près de la mairie ou de l'école ...) et suffisamment grands pour permettre un rassemblement. À Valenton le choix s'est porté sur la place Jean Jaurès. Les formes des monuments variaient d'une commune à l'autre ; cela dépendait souvent des ressources financières disponibles : de la simple plaque sur le mur d'un édifice public à une œuvre sculpturale de grande dimension. Entre ces deux extrêmes, on pouvait trouver des stèles, des colonnes, des obélisques, des pyramides, des arcs de triomphes... Valenton opta pour l'obélisque que l'auteur de la carte appelle pyramide. Sur les socles on trouvait des inscriptions et d'autres symboles. Souvent des éléments végétaux étaient ajoutés sur la surface du monument : laurier, feuilles de chêne, rameau d'olivier, blé, acanthe, cyprès... Sur le socle du monument de Valenton, une couronne de laurier entourant une inscription gravée dans la pierre : « Aux enfants de Valenton morts pour le Droit et la Liberté » indique que les Valentonnais avaient choisi de mettre à l'honneur les soldats en utilisant le symbole de la victoire et certaines valeurs de la République.

C'est le 19 janvier 1920 que la municipalité de Valenton proposa de faire une souscription publique dans la commune en vue d'ériger un monument « en mémoire de nos morts pour la Patrie ». L'annonce de la souscription devait se faire par la voix du garde-champêtre et il fut prévu de faire passer des jeunes filles pour la quête à domicile. Furent désignées: Mesdemoiselles Montcharmont, Malingre, Dyon et Frélon. Selon la carte postale c'est un maçon valentonnais qui a fait ce monument érigé place Jean Jaurès devenu dans les années 1920 le théâtre des commémorations. Il est même possible que Léon Marchais soit l'auteur de la carte.

² Cf. Bruno Cabanes, *La Victoire endeuillée. La sortie de guerre des soldats français (1918-1920)*, p. 389.

La date de cet évènement ne correspond pas au 11 novembre : la scène se passe plutôt l'été. Le 11 novembre 1919, une seule cérémonie fut organisée dans la chapelle des Invalides en présence du maréchal Foch. Mais auparavant, le 14 juillet, dans la plupart des communes, on avait fêté la Victoire et la Paix. Ces cérémonies étaient des occasions pour les communautés d'origine de manifester à leur manière, la joie de retrouver leurs soldats, de leur exprimer gratitude et fierté d'avoir été représentés si glorieusement sur les champs de bataille.

Le 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de la Première guerre mondiale, ne fut institué pour « célébrer la commémoration de la victoire et de la paix » qu'en 1922, par la loi du 24 octobre. Ce sont les anciens combattants qui ont imposé le 11 novembre comme fête nationale. Compte tenu de ces faits, on peut considérer que les photographies correspondant à ces deux cartes postales furent prises au début des années 1920, peut-être lors de la fête du 14 juillet.